

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Prix Excellence - Défi municipal
RIMQ
Édition 2018
Créalab

Prix Excellence
Société des musées du Québec
Édition 2018
Été Poitras

Prix Initiative porteuse d'un soutien aux familles
CAMF - Édition 2018
Carrefour informationnel et social

Prix Octas Ville et organisme parapublic
Réseau ACTION TI
Édition 2018
Créalab

Prix Culture et développement
Réseau les Arts et la Ville
Édition 2018
Été Poitras

Plume d'or
ACMQ
Édition 2018
Campagne de promotion
Été Poitras

Projet pilote

Le stationnement de nuit dans les rues permis cet hiver à Repentigny

La Ville de Repentigny annonce le déploiement d'un projet pilote de stationnement de nuit dans les rues, dès cet hiver.

En période hivernale, la première option pour les visiteurs ou pour combler tout manque d'espace dans les entrées privées demeure les aires de stationnement des parcs municipaux où l'on peut garer gratuitement les véhicules entre minuit et 7 h. La liste de ces endroits est disponible sur le site web de la Ville.

À la lumière des pratiques observées dans les autres municipalités, la Ville de Repentigny autorisera également cet hiver le stationnement de nuit dans les rues. Cette seconde mesure facilitera la gestion du stationnement en saison froide pour ceux qui n'ont pas d'autres options que de garer leur véhicule dans la rue, et ce, sans compromettre la sécurité et la qualité du déneigement sur le territoire.

Les citoyennes et les citoyens pourront se procurer gratuitement une vignette qui leur permettra de laisser leur véhicule la nuit dans la rue, à l'exception des jours où des opérations d'entretien seront réalisées.

Sans vignette, le stationnement de nuit dans les rues demeure interdit de minuit à 7 h entre le 1^{er} décembre et le 31 mars.

Un côté de rue seulement pour une question de sécurité

Pour les détenteurs d'une vignette, le stationnement de nuit sera autorisé d'un côté de la rue seulement afin d'assurer le déplacement sécuritaire des véhicules d'urgence. Il sera permis

du côté pair lorsque la saison débute une année paire et vice-versa. Ainsi, pour 2018, le stationnement sera permis du côté pair des rues. Pour celles où le stationnement est interdit d'un côté en tout temps, les véhicules devront utiliser l'autre côté, et ce, peu importe l'année.

Pour les mêmes questions de sécurité, le stationnement de nuit en période hivernale sera interdit dans les rues dont la largeur est de moins de 8 mètres, et ce, même pour les détenteurs d'une vignette. Une liste des rues concernées est disponible sur le site internet de la municipalité.

Vignettes disponibles dès le 20 novembre

Pour se procurer une vignette, les résidentes et les résidents de Repentigny devront se présenter à l'hôtel de ville à compter du 20 novembre munis du formulaire d'inscription dûment rempli, qu'ils trouveront au ville.repentigny.qc.ca/stationnement. La vignette est gratuite et valide pour la saison 2018-2019. Une limite de deux vignettes par adresse civique sera appliquée.

La vignette n'est identifiée ni à un véhicule, ni à une rue en particulier. Elle peut donc être utilisée pour son propre véhicule ou celui d'un visiteur. Rappelons que les visiteurs peuvent avant tout utiliser les zones de stationnement gratuites.

Interdiction lors d'opérations d'entretien hivernal

Il sera de la responsabilité des détenteurs d'une vignette de



s'assurer d'être informés lorsqu'une opération d'entretien hivernal sera déclenchée et de déplacer alors leur véhicule hors de la rue. La municipalité mettra à contribution plusieurs outils de communication afin d'aviser la population, notamment le site internet, les réseaux sociaux ainsi qu'une nouvelle plateforme d'envois personnalisés de SMS et de courriels qui devrait voir le jour sous peu. Ce projet pilote est déployé afin d'offrir une alternative à celles et ceux

pour qui le stationnement s'avère problématique en hiver. Ils devront toutefois être à l'affût et faire preuve de collaboration afin que le déneigement du territoire n'en soit pas affecté.

Une opération d'entretien hivernal peut être décrétée lors d'importantes précipitations, mais également pour procéder à de l'épandage, au nettoyage de la chaussée, au chargement de la neige, au déglacage des rues, etc. Les contrevenants pourraient se voir remettre un constat d'infraction et leur véhicule pourrait être remorqué.

La municipalité a choisi de procéder par projet pilote afin de mesurer le besoin réel en matière de stationnement sur le territoire et de valider l'efficacité des procédures mises en place. À la fin de la saison, la Ville recueillera les commentaires des utilisateurs par le biais d'une consultation sur la plateforme Parlons Repentigny et adaptera le projet si nécessaire.

Des réponses à vos questions : ville.repentigny.qc.ca/stationnement.

Finaliste du Prix international de Guangzhou

Avec son initiative « A city for all » (Une ville pour tous) regroupant trois projets, Repentigny s'est hissée parmi les 15 finalistes du prestigieux Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine.

L'initiative repentignoise a été retenue parmi les 273 dossiers présentés par 193 villes de 66 pays ou régions à travers le monde.

Repentigny vise à offrir à ses citoyens des services municipaux de qualité et à favoriser l'inclusion et la participation de tous à la vie communautaire. Pour concrétiser cet objectif, elle a entrepris trois projets novateurs utilisant de nouvelles technologies pour atteindre les personnes les plus vulnérables, les jeunes et la population en général : Le Carrefour informationnel et social, le Crealab et *Mes services municipaux*.

Le Carrefour informationnel et social rend possible l'accès aux services institutionnels et communautaires pour ceux qui ont des difficultés de langage, des limitations fonctionnelles ou qui ne sont pas en mesure d'obtenir un soutien de base grâce au système général de référence (assistance téléphonique et web). Réalisé en partenariat avec une or-

ganisation communautaire et un large éventail de partenaires, ce projet a fourni jusqu'à présent une assistance personnalisée à plus de 125 personnes confrontées à des problèmes et à des situations complexes.

Le projet Crealab a quant à lui créé, au sein de la bibliothèque municipale, un nouvel environnement vivant et convivial pour les jeunes. Ce laboratoire multimédia donne accès aux technologies numériques pour la création de vidéos, de photos, de musique et de design 3 D. Depuis son ouverture, il a généré plus de 13 500 entrées d'adolescents, organisé des ateliers pour plus de 1 200 lycéens et attiré 175 jeunes entrepreneurs. Une attention particulière est ac-



cordée à l'intégration des jeunes immigrants et des jeunes ayant des troubles du comportement.

Le projet *Mes services municipaux* offre à la population en général, grâce à une application cartographique interactive, un meilleur accès à des informations utiles sur les activités et services municipaux au niveau du quartier.

Repentigny a été invitée à présenter son initiative dans le cadre de la Conférence internationale de Guangzhou qui aura lieu du 6 au 8 décembre prochain. Deux représentants repentignois seront reçus par la municipalité de Guangzhou pour cette présentation. À cette occasion, un jury international choisira cinq grands gagnants parmi les 15 villes finalistes.

À propos du Prix international de Guangzhou

Organisé conjointement par deux grandes associations internationales de villes, Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et l'Association mondiale des grandes métropoles (METROPOLIS), et par la municipalité chinoise de Guangzhou (Canton) qui compte plus de 13 millions d'habitants, le Prix est décerné tous les deux ans. Il a pour objet de « reconnaître l'innovation des villes et des régions en matière d'amélioration de la durabilité sociale, économique et environnementale, et ainsi promouvoir la prospérité et la qualité de vie des citoyens ».

Joignez-vous à la discussion, devenez membre de



Suivez-nous sur





Développer une ville inclusive

Dans une ville inclusive, nous vivons au nous. Nous vivons ensemble.

À l'instar du reste du Québec, Repentigny mise sur l'interculturalisme, un mouvement qui vise à initier des rapprochements avec les différentes communautés culturelles de Repentigny. Elle a fait ce choix pour définir un vivre ensemble qui nous ressemble, qui nous rassemble.

C'est dans cet esprit que je vous invite, que nous vous invitons, à prendre part à la 16^e semaine québécoise des rencontres interculturelles, qui se déroulera du 5 au 11 novembre prochain. C'est un moment de célébration qui a pour objectif de mettre en valeur la contribution importante des Repentignaises et des Repentignois de toutes les origines au développement de notre ville.

De la même façon, nous avons connu un rassemblement familial, le 22 septembre dernier, alors que se déroulait une joyeuse fête haïtienne au parc de l'Île-Lebel. Cet événement était une initiative conjointe de quelques représentants des communautés noires de Repentigny et de notre Service de police. L'occasion était belle d'annoncer la nomination d'un policier dédié aux communautés culturelles, dont le rôle sera de tisser des liens tangibles avec les différentes communautés présentes chez nous, afin de favoriser des relations harmonieuses et durables, dans cette perspective du vivre ensemble.

Une ville pour tous

C'est aussi sous cette approche d'une ville inclusive que Repentigny s'est démarquée au Prix international de Guangzhou pour l'innovation urbaine. Je suis très fière de voir notre Ville se hisser parmi les 15 finalistes de ce prestigieux concours sur 273 dossiers présentés par 193 villes de 66 pays ou régions à travers le monde!

Une collaboration profitable

En terminant, dans le cadre des élections provinciales du 1^{er} octobre dernier, plusieurs ont exercé leur droit de vote. D'abord, je salue la représentation record des femmes élues à l'Assemblée nationale. D'autre part, je peux vous assurer que, comme nous l'avons toujours fait avec les gouvernements précédents, nous collaborerons avec celui choisi par la population afin de faire évoluer positivement nos dossiers, toujours dans votre intérêt, chères citoyennes et chers citoyens.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Expositions au Centre d'art Diane-Dufresne

Le CADD expose les costumes de scène de Julie Snyder, Céline Dion et Diane Dufresne

Les expositions se succèdent, mais ne se ressemblent pas au Centre d'art Diane-Dufresne.

Dernière chance

Il ne reste plus qu'une semaine pour aller visiter l'exposition *Le geste est une parole* de Gabriel Lalonde et Francine Vernac qui prend fin le 31 octobre prochain. Chassé-croisé d'œuvres hétéroclites d'un couple à la ville qui expose pour la première fois en tandem, *Le geste est une parole* met en scène des mots, des phrases et des lettres dont la fonction a été détournée et qui questionnent l'ordre établi.

Dans le coffre aux trésors d'un couturier chevronné

Des robes de Céline Dion, Julie Snyder et Diane Dufresne seront exposées du 5 décembre au 17 février lors d'une grande rétrospective intitulée *Processus : passé, présent, à venir* consacrée au couturier et scénographe Michel Robidas. Il y dévoile des costumes qu'il a créés pour la scène, le cinéma, le théâtre et la télévision au cours des 45 dernières années, invitant le visiteur à une incursion exceptionnelle dans les garde-robes de célébrités.



▲ Michel Robidas est le créateur de robes flamboyantes et de costumes spectaculaires. Crédit : Archives Ville de Montréal © Michel Pinault

5 \$/adulte

Gratuit pour les membres du CADD et les moins de 18 ans

Célébrez l'Halloween à Repentigny

Costumes et cucurbitacées sont au rendez-vous pour l'Halloween au Centre d'art Diane-Dufresne et au Centre aquatique Jacques-Dupuis.

Ateliers, exposition et sculpteur de citrouilles professionnel

Le Centre d'art Diane-Dufresne fait les choses en grand avec son désormais célèbre concours de citrouilles qui a pour thème cette année, la culture « pop ». Ne manquez pas l'exposition qui aura lieu du 25 au 31 octobre. Mais l'Halloween ne serait pas l'Halloween sans une fin de semaine (27 et 28 octobre) mêlant frissons et friandises. Au programme : visite guidée de l'exposition avec un personnage rigolo, sculpteur de citrouilles professionnel et atelier de création de masques.



Halloween, sorcellerie et potions magiques

Fêtez l'Halloween à la piscine municipale! Pour participer au concours « Décore ta citrouille », procurez-vous une citrouille à la réception de la piscine et décorez-la de façon originale et amusante, sans y faire d'entailles afin de prolonger sa durée de vie! Les chefs-d'œuvre seront exposés dans le hall d'entrée jusqu'au 28 octobre, date à laquelle les gagnants seront connus. Le dimanche 28 octobre, de 13 h à 14 h, à la salle Johanne Berthiaume, enfants et parents sont aussi invités à venir défiler costumés afin de remporter le concours du meilleur déguisement. Un bain familial animé suivra, avec jeux, parcours, structure gonflable, maquillage et bonbons. Toutes les informations au ville.repentigny.qc.ca.



Un premier Grand Marché d'Art

Pour la première fois, le *Salon des métiers d'art de Lanaudière et Petits formats à offrir pour Noël* seront réunis lors d'un même événement, le **Grand Marché d'Art**, qui se tiendra du 8 au 11 novembre au Centre d'art Diane-Dufresne (CADD).

Le vernissage est ouvert à tous et se déroulera le **jeudi 8 novembre à 18 h en présence des artistes.**

«Le Grand Marché d'Art réunit sous le même toit artistes et artisans en métiers d'art Lanaudois pour faire rayonner les créateurs de chez nous et présenter aux citoyennes et aux



citoyens de Repentigny une offre de cadeaux originaux à acheter pour Noël», explique la mairesse de Repentigny et présidente d'honneur de l'événement.

En effet, pendant quatre jours, cet événement permet aux créateurs d'exposer dans un lieu professionnel tout en favorisant l'achat local auprès des citoyens.

Des cadeaux uniques

Parmi les œuvres présentées dans la salle d'exposition, le Studio D et le grand hall du CADD figureront nos biens aimés petits formats, des œuvres de petite taille créées par 50 artistes professionnels et 50 artistes amateurs.

Les visiteurs pourront également découvrir et acheter des produits de l'artisanat tels que jouets en bois, sculptures, objets culinaires en cuivre, vitraux, savons, bijoux en tous genres, émaux sur cuivre, vêtements et reliures en cuir. De plus, une collection spéciale qui sera composée d'une pièce réalisée sur mesure par chaque artisan sera présentée sur le thème de l'année « Faisons la fête... des arts! ».

Soulignons enfin qu'il s'agit de la 10^e édition de *Petits formats à offrir pour Noël*, confirmant le succès de la rencontre entre le grand public et les artistes, mais également la vocation du CADD qui, depuis toujours, accueille à bras ouverts les artistes professionnels et amateurs.

Gala Sifflets d'or 2018

Les animateurs de camps de jour récompensés

Les animateurs des camps de jour de Repentigny s'étant démarqués au cours de l'été se sont vus récompensés lors de la 13^e édition du Gala Sifflets d'or. Ce programme de prix et de bourses existe grâce à l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu, soit le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny (SCFP Local 2168) et l'entreprise spécialisée en loisirs *L'Air en fête*.

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme annuel encourage les jeunes dans leur cheminement, reconnaît leur apport au sein de notre communauté, motive leur réussite scolaire et la poursuite des études, le tout, en soulignant de manière particulière l'excellence de leur travail.

Les lauréats

Coups de pouce de l'été : Bémol, Pikachu, Split, Blizzard et Pumba.
 Animateurs de l'été : Pilon, Pêche, Luzerne, Amiral et Vanille.
 Responsable de l'été : Milou
 Recrues de l'été : Comette, Andalucia, Polaroid, Sakura et Peanut.
 Anciens de l'été : Loky, Confetti, Météore, Shazam et Sushi
 Innovation Air en fête : Pilon

L'animation à Repentigny c'est...

- 9 semaines d'animation en collaboration avec nos organismes partenaires (25 juin au 24 août)
- 103 employés attirés aux camps de jour
- 24 aide-animateurs bénévoles
- 107 récipiendaires d'un Sifflet d'or
- 5 récipiendaires de la Bottine d'or
- 2 125 enfants ont fréquenté les camps de jour à l'été 2018, ce qui représente 1 518 familles



▲ Des animateurs du camp de jour de Repentigny étaient accompagnés de Sylvain Benoît, conseiller municipal, Cécile Hénault, conseillère municipale, Patrick Gloutney, président du Syndicat des cols blancs, Josée Mailhot, présidente de la commission Famille et aînés, des loisirs et vie communautaire et conseillère municipale ainsi que Véronique Moreau, chef de division soutien à la vie communautaire.

Créalab et Centre d'art Diane-Dufresne

La ville reçoit deux prix prestigieux

Le CADD récompensé par la Société des musées du Québec

Le 12 septembre dernier, le Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) a remporté le Prix Excellence de la Société des musées du Québec pour l'exposition *Jean-Claude Poitras : Sur le Chemin du Roy, au fil de mes escales* présentée durant l'été 2017. Ce prix vise à reconnaître et récompenser l'excellence de la pratique muséale au Québec. Il s'agit par conséquent d'une réelle consécration pour le jeune CADD de Repentigny.



▲ Katrine Courtemanche-Gulian, chef de division culture, et François Renaud, chef de section arts visuels et conservateur du Centre d'art Diane-Dufresne, ont reçu le Prix Excellence des mains de Nadine Cloutier, directrice générale d'Exporail, le Musée ferroviaire canadien. Photo : Marion Desjardins © SMQ.

RIMQ Créalab

Le 11 septembre dernier, la Ville de Repentigny a remporté le Prix Excellence – Défi municipal du Réseau de l'informatique municipale du Québec (RIMQ), qui a reconnu la mise en place de son Créalab comme une réalisation tirant avantagement profit des technologies de l'information dans le domaine municipal. Les prix Excellence du RIMQ visent à stimuler l'excellence dans la réalisation des projets reliés aux technologies de l'information dans le domaine municipal et à souligner le professionnalisme de ses membres.



▲ L'équipe de la division des technologies de l'information a reçu ce prix lors du 36^e colloque annuel du RIMQ.

Nouvelle entente de travail pour les policières et policiers de Repentigny

La Ville de Repentigny et la Fraternité des policiers et policières de Repentigny ont procédé à la signature d'une nouvelle convention collective le 25 septembre dernier.

Cette dernière scelle les conditions de travail des 114 policiers permanents et temporaires de la Ville, et ce, jusqu'au 31 décembre 2023. Leur contrat de travail était échu depuis le 31 décembre 2017.

« Je tiens à souligner les efforts déployés par tous les intervenants qui ont contribué à ce que les négociations se déroulent dans un climat harmonieux et collaboratif. Cette entente à long terme assure de saines conditions de travail à notre corps policier tout en favorisant une prestation de service optimale aux Repentignaises et aux Repentignois », a souligné la mairesse de la municipalité, Mme Chantal Deschamps.

L'accord intervenu entre les deux parties vient modifier certaines des pratiques actuelles de façon à optimiser l'utilisation des ressources humaines, notamment par une flexibilité de l'horaire de travail.



▲ La mairesse, ici entourée des représentants de la Fraternité des policiers et policières de Repentigny ainsi que de plusieurs élus et membres de l'administration municipale, se réjouit de cette nouvelle entente.

Joyeux anniversaire à nos organismes

La Ville de Repentigny désire souligner l'anniversaire de nombreux organismes reconnus qui ont un apport significatif à la communauté repentignoise. « Depuis maintenant plusieurs années, l'implication sociale de leurs bénévoles est sans égal. Merci à vous toutes et tous de contribuer à faire de Repentigny une ville où il fait bon vivre. », mentionne la mairesse.

Parrainage civique Lanaudière

Parrainage civique Lanaudière a pour mission d'offrir des services personnalisés permettant aux personnes ayant une incapacité physique, intellectuelle, sensorielle et psychologique de briser leur isolement et de s'intégrer plus aisément dans la communauté grâce à la participation de personnes bénévoles. Joyeux 30^e anniversaire!

Fung Loy Kok Tai-chi taoïste

Cet organisme de bienfaisance a comme objectifs principaux de promouvoir les échanges culturels et d'aider les autres à travers l'enseignement du Tai Chi. Joyeux 40^e anniversaire!

Société canadienne du cancer

L'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par un tel diagnostic sont les objectifs poursuivis par la Société canadienne du cancer. Joyeux 80^e anniversaire!

Unité d'information et d'action en toxicomanie des Moulins (Uniatox)

Le mandat d'UNIATOX consiste à la prévention de la toxicomanie, à la détection et à l'intervention précoce, ainsi qu'à la réinsertion sociale et à la prévention de la rechute, et ce, sur tout le territoire du sud de Lanaudière. Joyeux 40^e anniversaire!



Pour célébrer ses 25 ans

Une programmation spéciale à la bibliothèque Robert-Lussier

Dans l'esprit des célébrations de son 25^e anniversaire, la bibliothèque a élaboré une programmation spéciale pour l'automne. Les amoureux de la lecture seront assurément comblés par les activités littéraires de choix qui sont proposées. Venez en grand nombre!



Réseau des
BIBLIOTHÈQUES
de Repentigny



Rencontre avec Marie-Christine Chartier, auteure

20 octobre, 14 h
Robert-Lussier

Ancienne athlète de haut niveau en tennis, Marie-Christine Chartier, doctorante en psychopédagogie à l'Université Laval, signe *L'Allégorie des truites arc-en-ciel*, un premier roman dont la critique a fait l'éloge.

© Francis Fontaine



Rencontre avec Sophie Bienvenu, auteure

22 octobre, 19 h
Créalab

Écrivaine, poète, blogueuse et scénariste, elle est l'auteure de nombreux romans, dont *Et au pire, on se mariera*. Elle a remporté de nombreux prix et distinctions pour son œuvre, notamment le Prix des Libraires en 2017 pour *Autour d'elle* et le prix de l'excellence SODEP pour *Tu m'as fait brûler ma sauce Mornay*. Les parents sont les bienvenus!

© Sarah Scott



Rencontre avec France Lorrain, auteure

23 octobre, 19 h
Robert-Lussier

Auteure, enseignante en 2^e année du primaire et chargée de cours à l'Université de Montréal, France Lorrain a écrit des séries historiques à succès, plusieurs romans jeunesse ainsi que des chroniques dans les magazines *Châtelaine*, *Coup de Pouce* et *Sélection du Reader's Digest*.

© Maude Chauvin



À voix haute avec les comédiens Guillaume Regaudie et Isabelle Drainville

25 octobre, 19 h
Robert-Lussier

Mise en lecture et lancement du recueil des textes des abonnés qui ont participé aux ateliers d'écriture 2017-2018 de la bibliothèque Robert-Lussier.

© Andréanne Gauthier



Semaine des bibliothèques publiques

Du 20 au 27 octobre

Robert-Lussier et Edmond-Archambault

Courez la chance de gagner un roman de la Librairie Raffin

Dans le cadre de la semaine des bibliothèques publiques, empruntez un livre mystère et courez la chance de gagner un roman offert par la Librairie Raffin ou un sac réutilisable à l'effigie des bibliothèques.

Tous les détails au www.ville.repentigny.qc.ca/25ebibliotheque

Capsules vidéo sur le web

Nos ambassadeurs témoignent

Pour célébrer la semaine des bibliothèques publiques, 20 ambassadeurs issus de divers secteurs d'activités témoignent de leur amour pour la bibliothèque Robert-Lussier. Redécouvrez cette magnifique institution repentignoise en visionnant leurs capsules vidéo, disponibles sur le web.

Inspirez-vous de leurs témoignages! Du 20 au 27 octobre, prenez part à la déclaration d'amour collective en écrivant votre message sur l'une des découpes en forme de cœur disponibles dans les deux bibliothèques.

Pour visionner les capsules vidéo, visitez le www.ville.repentigny.qc.ca/25ebibliotheque.



Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres et conseillère municipale



Alexandra Bastien, artiste multidisciplinaire



Jean-Michel Vanasse, journaliste et animateur télé spécialisé en technologies



Richard Legendre, vice-président exécutif de l'Impact de Montréal



Évelyne Montulet, pédiatre



Cynthia Lizotte, enseignante au secondaire

Infrastructures urbaines et routières

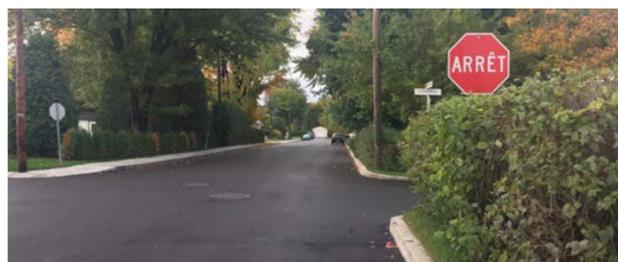
Des chantiers automnaux

L'année 2018 a été ponctuée par la réalisation de divers projets sur l'ensemble du territoire, tant au chapitre des infrastructures urbaines et routières que des équipements récréatifs et culturels. De nouveaux chantiers municipaux sont entrepris cet automne.

Après les travaux de mise à niveau des infrastructures qui ont été réalisés sur la rue Sainte-Jeanne-d'Arc, c'est au tour des rues Jeanne-Mance, de Cazeneuve, de la Place Beaujeu et des rues Belmont et Éthier de bénéficier d'une réfection complète : aqueduc, égouts, bordures et pavage. Pour plusieurs de ces projets, Repentigny a bénéficié de l'apport gouvernemental octroyé dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

La Ville a aussi complété des travaux de réfection de la chaussée sur la rue Beauchesne et réalisé des travaux de réparation de conduits par gainage structural sur les rues Bellefeuille, Mercier, Lapierre et Daigle.

Le dossier de la passerelle piétonnière Brien, à la suite de l'accident survenu au printemps dernier, évolue progressivement alors que se poursuivent les démarches auprès des différentes instances impliquées. Cela, toujours avec la volonté de permettre à la population de retrouver cette installation dans les meilleurs délais. Les citoyens seront informés sur les réseaux sociaux de l'évolution du dossier.



De nouveaux sentiers au parc Thifault

Un autre chantier qui s'entame est celui du parc Thifault, où on aménagera un sentier principal de pavé uni, qui portera le nom de Passage du temps Memoria, de même que des sentiers secondaires agrémentés par diverses plantations. L'un d'eux reliera notamment le stationnement de l'église et le cimetière au site de l'Espace culturel. Faisant suite au prolongement des allées des Artistes et de la Création et à la construction d'un stationnement en 2017, ce sont là d'autres améliorations rattachées au grand projet d'Espace culturel et au futur Théâtre Alphonse-Desjardins.

Si ces travaux visent le rajeunissement d'un parc situé dans un secteur névralgique de la ville, le parc Lachapelle a vu, lui aussi cette année, sa piscine, sa patinoire et son chalet complètement rénovés. Le parc Maurice-Richard a, pour sa part, connu une troisième phase de travaux avec le pavage du sentier principal, mais aussi la construction de sentiers secondaires, la plantation de végétaux, mais surtout à l'aménagement d'une aire de jeu de type Trekfit s'inspirant d'une jungle de bambou. C'est à voir et à essayer!

65 M\$ de 2017 à 2020

Au cours de la dernière décennie, Repentigny a injecté des sommes importantes dans le maintien et la revitalisation de son réseau routier, tout en s'assurant de bénéficier des programmes gouvernementaux existants. À travers son programme des grands chantiers routiers, pas moins de 65 M\$ seront investis de 2017 à 2020.

Nouvelle réglementation

Le cannabis interdit dans les lieux publics du territoire

Le 17 octobre marquait l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis. À Repentigny, la consommation de cannabis demeure toutefois interdite sur la voie publique, dans un parc ou dans un endroit public.

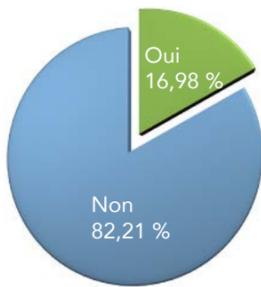
Le conseil municipal s'est positionné sur cet enjeu lors de la séance du 11 septembre dernier en modifiant son règlement relatif à la sécurité des biens et des personnes.

«C'est à la lumière d'une réflexion collective à laquelle la population a participé par voie de sondage que nous avons choisi d'agir avec prudence», a indiqué la mairesse suppléante, Mme Cécile Hénault.

Près de 1 000 répondants au sondage en ligne

Les Repentignois et les Repentignaises ont été très nombreux à faire valoir leurs préoccupations sur le sujet dans une consultation en ligne lancée par la municipalité en août dernier. En ce qui a trait à la consommation dans les lieux publics, les répondants ont indiqué être en désaccord à plus de 70 %. «Considérant ces résultats parlants, nous nous assurerons de faciliter la transition par un encadrement adéquat dans la limite des pouvoirs qui nous sont octroyés», a ajouté Mme Hénault.

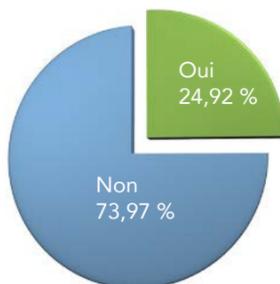
Devrait-on permettre la consommation de cannabis dans les parcs et les espaces verts ?



Devrait-on permettre la consommation de cannabis dans les festivals et les événements ?



Devrait-on permettre la consommation de cannabis dans les rues et sur les trottoirs ?



Rappelons que les Villes sont soumises aux lois fédérale et provinciale en matière de cannabis. Leurs champs d'intervention se limitent à la consommation dans les espaces publics ainsi qu'aux zones de production et de vente autorisées.

En ce qui concerne ces deux derniers aspects, le processus d'analyse visant à modifier le règlement de zonage a été enclenché et devrait s'achever au cours des prochains mois. La municipalité confirme que les travaux iront dans le sens de la volonté citoyenne exprimée lors de la consultation en ligne. L'entrée en vigueur est prévue pour le début de la prochaine année.

Consultation sur les limites de vitesse



1 300 Repentignois se sont prononcés

La Ville de Repentigny remercie les citoyennes et les citoyens qui ont été très nombreux à prendre part à la consultation concernant les limites de vitesse sur la plateforme Parlons Repentigny.

En ligne du 12 au 30 septembre dernier, la consultation visait à prendre le pouls de la population sur les six mesures d'atténuation de la vitesse proposées par la municipalité, notamment abaisser la limite à 40 km/h dans les rues résidentielles et à 30 km/h aux abords des parcs.

Les participants ont également émis une vingtaine de propositions supplémentaires sur lesquelles il était possible de voter.

«La sécurité de nos milieux de vie est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous avons invité les Repentignois et les Repentignaises à participer à cette grande réflexion et nous sommes très heureux de constater qu'ils ont été près de 1 300 à faire entendre leur voix. Leur contribution est importante et nous permettra d'agir au mieux pour le bien-être de la collectivité», indique la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

Les résultats de la consultation seront analysés au cours des prochaines semaines par la municipalité. Les décisions qui en découleront seront annoncées au début 2019.

Rappelons que cette consultation s'inscrivait dans le cadre des projets pilotes d'atténuation des limites de vitesse menés dans plusieurs secteurs du territoire au cours de la dernière année. Les lectures et les observations faites dans ces secteurs seront également considérées lors du processus de réflexion.

Pour participer à la prochaine consultation

Dans son souhait de bâtir un Repentigny à l'image de sa communauté, la municipalité s'est dotée de Parlons Repentigny, une plateforme conviviale qui permet de consulter la population sur divers sujets. Si vous n'êtes pas déjà membre, rendez-vous dès maintenant au parlonsrepentigny.ca et remplissez le formulaire d'inscription. Vous serez ainsi avisé par voie d'infolettre lorsqu'une nouvelle consultation sera mise en ligne.

Rappels automnaux

Pour entamer la saison automnale du bon pied, voici quelques rappels à ne pas manquer

Ramonage des cheminées

Chaque année, avant les froids d'automne, les appareils producteurs de chaleur doivent être nettoyés afin de les maintenir en bon état et sécuritaires. Il est donc grand temps de procéder au ramonage de votre cheminée!

Le propriétaire, le locataire ou une entreprise spécialisée peuvent s'occuper du ramonage. Pour plus de détails, consulter la section *Incendies/Prévention/Ramonage et chauffage* au bois de notre site web.

Avertisseurs de fumée

Profitez du changement d'heure à l'automne pour faire la vérification de la pile de vos avertisseurs de fumée.

- Une fois par mois, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai de l'avertisseur de fumée. Le signal doit se faire entendre immédiatement
- N'installez jamais de pile rechargeable, car celle-ci perd trop rapidement sa charge
- Lorsque l'avertisseur de fumée émet des signaux sonores intermittents, remplacez votre pile qui est trop faible
- Remplacez l'avertisseur de fumée tous les 10 ans

Pour en connaître davantage sur les mesures préventives pour des avertisseurs de fumée en bon état et sécuritaires, consultez la section *Vie citoyenne/Incendies/Prévention/Avertisseur de fumée* de notre site web.

Abris d'auto et abris pour entreposage

Les Repentignois et les Repentignaises qui résident dans des immeubles de quatre logements ou moins sont autorisés à installer un abri d'auto temporaire et un abri temporaire pour entreposage sur leur terrain pendant la période du 15 octobre au 15 avril.

L'abri d'auto temporaire doit être situé dans l'espace de stationnement du domicile et ne doit pas dépasser une superficie maximale de 50 mètres² et être localisé à une distance minimale de 2,5 mètres de la chaussée.

L'abri temporaire pour entreposage doit être situé en cour latérale ou arrière et ne doit pas dépasser une superficie

maximale de 21 mètres² pour les habitations unifamiliales isolées ou jumelées et une superficie maximale de 4 mètres² pour les habitations de trois et quatre logements.

Si vous installez ce type d'abri pour la première fois, vous devez, au préalable, obtenir un permis. Il est valable pour les années ultérieures dans la mesure où vous n'apportez aucun changement au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Un permis est également requis pour les tambours (superficie maximale de 6 mètres²) et les abris d'auto permanents fermés temporairement (superficie maximale de 50 mètres² incluant la superficie de l'abri d'auto temporaire).

Tous les types d'abris temporaires doivent être composés d'une structure métallique tubulaire et avoir une hauteur maximale de trois mètres.

Vous pouvez faire votre demande de permis en ligne au ville.repentigny.qc.ca.

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, habitation motorisée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins. Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

Ils doivent être remisés dans la cour latérale ou arrière à 0,5 mètre des lignes de propriété et respecter les dimensions maximales suivantes : hauteur de 3,5 mètres et longueur de 12 mètres.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les dimensions maximales suivantes : hauteur et largeur de 2,5 mètres puis longueur de 6 mètres.

Pour toute question au sujet de ces réglementations, adressez-vous au Service de l'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca.



Repentigny conclut l'été 2018 en beauté

Les Repentignaises et les Repentignois ont pu bénéficier d'activités flamboyantes au cours des derniers mois, et en voici quelques étincelles.

Des coups droits foudroyants, de jeunes athlètes de renommée mondiale et une tonne de rebondissements. Voilà ce que les spectateurs ont eu le plaisir de voir le temps d'une semaine complète aux Internationaux de tennis junior Banque Nationale.

La percée du baril de bière a lancé la 13^e édition de l'Oktoberfest. Les conseillères municipales Cécile Hénault et Denyse Peltier sont entourées de Justin Archambault, président et Nadia Saïdani, directrice générale de l'Oktoberfest de Repentigny.



Les pompiers ont accueilli petits et grands aux portes ouvertes de la caserne 50 (270 rue Valmont) le 23 septembre dernier, dans le cadre du Mois de prévention des incendies.

Près de 1500 coureurs et marcheurs étaient présents pour soutenir l'organisme Regard en Elle dans le cadre de la 6^e édition de La Course Les ASPirants. Un événement récréosportif rassembleur, ici, à Repentigny.



▲ Hugo Gaston (FRA) et Clara Tauson (DEN), gagnants en simple de la 33^e édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale.

◀ Les Repentignaises et les Repentignois ont pu découvrir les installations de la Station de purification de l'eau à l'occasion d'une journée portes ouvertes. Les visiteurs ont eu accès aux laboratoires, à la salle de contrôle et à la nouvelle station de pompage, bref, de tout pour satisfaire les curieux.

Du 28 au 30 septembre, l'art et la culture étaient à l'honneur à travers tout le Québec lors des Journées de la culture. Des activités étaient organisées dans l'Espace culturel.



Du 5 au 11 novembre 2018

16^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles

La 16^e semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI), qui se déroulera du 5 au 11 novembre prochain, a pour objectif de mettre en valeur la contribution importante des Repentignaises et des Repentignois de toutes origines au développement de la Ville, d'encourager le dialogue et de susciter le rapprochement interculturel. Elle vise également à faire valoir l'apport positif de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle et à lutter contre les préjugés et la discrimination.

Riche en activités et en découvertes, la SQRI sera l'occasion pour les citoyennes et les citoyens de participer à des activités organisées par la Ville en collaboration avec l'organisme SAFIMA.

Exposition « Syran of the world »

Adultes
9 novembre, 17 h
Centre communautaire Laurent-Venne

Exposition de photos, en formule 5@8, d'hommes et de femmes de tout âge qui racontent leur quotidien tout en définissant ce que le peuple Syrien est en train de devenir, cinq ans après le début du conflit en Syrie.

Activité de l'UNICEF

« La collation des petits citoyens »

5 à 12 ans
10 novembre, 13 h 30
Bibliothèque Robert-Lussier

Plusieurs activités interactives seront proposées, permettant d'aborder des sujets variés tels que l'inclusion et la compréhension de la culture internationale, ainsi que le droit des enfants.

Contes thématiques bilingues (français et arabe)

4 ans et +
11 novembre, 14 h
Bibliothèque Edmond-Archambault

Cette heure du conte bilingue fera voyager les enfants dans un univers rempli de couleurs différentes.

Pour plus de détails, visitez le ville.repentigny.qc.ca

Vivre ensemble

La diversité célébrée au parc de l'Île-Lebel

Un grand rassemblement familial a eu lieu le 22 septembre dernier au parc de l'Île-Lebel. L'événement était une initiative conjointe de représentants des communautés noires de Repentigny et du Service de police et visait à initier des rapprochements avec les différentes communautés culturelles.

Sur place, jeux gonflables, mascottes et animations pour petits et grands ont divertis les familles. Le Service de prévention et de lutte contre les incendies était également présent.

Un policier dédié aux communautés

Le Service de police a profité des célébrations pour annoncer la nomination d'un policier dédié aux communautés culturelles. À l'image des policiers jeunesse et du policier aux aînés, qui rencontrent un grand succès auprès de leur clientèle respective, le rôle de l'agent dédié aux communautés culturelles sera de tisser des liens tangibles avec les différentes communautés de Repentigny afin de favoriser des relations harmonieuses et durables.

Le policier sera sélectionné au cours des prochaines semaines et devrait débiter ses nouvelles fonctions avant les Fêtes. Sa

nomination répond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2018-2022 du Service de police, soit de mieux comprendre les besoins et les attentes des diverses communautés sur le territoire. L'initiative s'inscrit également dans une démarche de « vivre-ensemble » dans laquelle la municipalité s'est engagée par le biais de sa Politique de la famille et des aînés de même que par son Plan stratégique de développement.

Lors de l'événement, les représentants du Service de police ont également fait savoir que d'autres mesures seraient mises en place prochainement afin d'encourager les rapprochements avec les communautés culturelles.

La démographie change

Le visage de Repentigny a beaucoup évolué au cours des dernières années. Il compte aujourd'hui 11 % de minorités visibles et 9 % d'immigrants de première génération, en plus des enfants issus d'une seconde génération.



C'est parti pour la collecte des matières organiques à Repentigny

Repentigny a rejoint le mouvement! La première collecte des matières organiques a eu lieu sur le territoire les 2 et 3 octobre derniers. Depuis, les citoyennes et les citoyens ont été nombreux à participer et à adopter le bac brun.

On le fait pour nous

À Repentigny, les résidus organiques représentent environ 53 % des déchets résidentiels générés. Il est important de rappeler qu'en prenant part à la collecte des matières organiques, les résidentes et les résidents contribuent à détourner toute cette matière du site d'enfouissement et à lui offrir une deuxième vie par voie de compostage. «Je ne peux m'empêcher de faire un parallèle avec l'implantation de la collecte du recyclage il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, cette habitude est bien ancrée dans toutes les maisonnées et le sera bientôt pour nos matières organiques», souligne le conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable, M. Raymond Hénault.

Des outils pour vous accompagner

La Ville met à la disposition des citoyennes et des citoyens plusieurs outils afin de faciliter l'intégration du tri des matières organiques à leurs habitudes. Vous trouverez au ville.repentigny.qc.ca/collecteMO la liste des matières acceptées et refusées, incluant un aide-mémoire à imprimer et un aide-mémoire à colorier pour les enfants, les détails relatifs à la collecte et aux bacs, une liste de trucs et d'astuces pour éviter les indésirables ainsi qu'une foire aux questions complète. Une vidéo de type mode d'emploi est également disponible et regroupe tout ce que vous devez savoir en trois minutes seulement!

Vous avez des questions?

Les Repentignaises et les Repentignois qui souhaitent s'entretenir avec un membre de l'équipe environnementale ou encore poser leurs questions concernant le tri des matières organiques sont invités à se présenter aux séances d'information organisées au cours des prochaines semaines :

Pour les citoyens des secteurs de collecte C et D

Le mardi 30 octobre entre 15 h et 20 h
Salle du conseil de l'hôtel de ville

Pour les citoyens des secteurs de collecte A et B

Le mercredi 7 novembre entre 15 h et 20 h
Bibliothèque Edmond-Archambault

Pour les citoyens des secteurs de collecte E et F

Le jeudi 15 novembre entre 15 h et 20 h
Chalet du parc du Moulin

Aucune inscription n'est requise. Un citoyen dans l'impossibilité de participer à la séance offerte dans son secteur pourra se rendre à l'un des deux autres rendez-vous.



Si votre collecte du recyclage a lieu le même jour, placez votre bac bleu de l'autre côté de l'entrée ▶

Le bac brun doit être placé en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte de la manière illustrée ci-dessus.

Déneigement

Votre entrepreneur privé est-il en règle?

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent octroyer un contrat de déneigement à un entrepreneur privé doivent d'abord s'assurer que ce dernier possède un permis conformément émis par la municipalité.

Seules les entreprises en déneigement accréditées par la Ville peuvent offrir leurs services sur le territoire, à l'exception des commerçants qui déblaient eux-mêmes le stationnement de leur entreprise.

Mise en place en 2016, cette procédure vise à encadrer les pratiques en matière de déneigement des entrepreneurs privés afin d'accroître la sécurité des piétons et des automobilistes. De cette manière, la Ville désire éviter l'obstruction des trottoirs ainsi que les dépôts de neige sur les voies publiques et les bornes-incendies. Ces agglomérats sont susceptibles de nuire à la sécurité des résidentes et des résidents ainsi qu'au travail des pompiers.

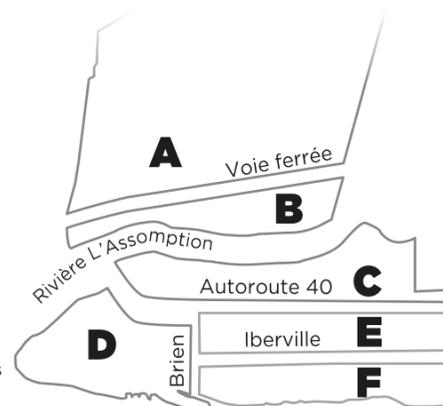
Consultez la liste des entrepreneurs accrédités

La liste des entreprises ayant obtenu un permis est mise à jour hebdomadairement sur le site internet de la Ville, sous la section *Vie citoyenne/Déneigement*. Les entrepreneurs qui souhaitent se procurer un permis doivent se présenter au comptoir des permis situé à l'hôtel de ville lors des heures d'ouverture.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3001, poste 3857, ou au deneigement@ville.repentigny.qc.ca.



CALENDRIER DES COLLECTES



Octobre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
	B, A	E, F, C, D, E, F	C	A, E
8	9	10	11	12
C, D	A, B, E, F	A, B, C, D, C, D, E, F	D	B, F
15	16	17	18	19
	B, A, B+	E, F, C, D, E, F+	C	A, E
22	23	24	25	26
C, D	E, F, A, B	A, B, C, D, C, D, E, F	D	B, F
29	30	31	1 ^{er} nov.	2 nov.
	B, A, B+	E, F, C, D, E, F+	C	A, E

Novembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5	6	7	8	9
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
12	13	14	15	16
	B, A, B+	E, F, C, D, E, F+	C	A, E
19	20	21	22	23
	A, B, B+	C, D, E, F+	D	B, F
26	27	28	29	30
C, D	E, F, B, A, B+	A, B, E, F, C, D, E, F+	C	A, E

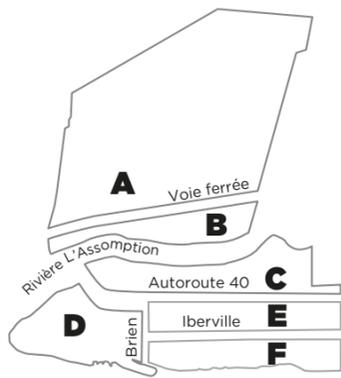
Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
10	11	12	13	14
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
17	18	19	20	21
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
24/31	25	26	27	28
		B, E, F, A, C, D	C	A, E

Dates à retenir

Collecte des matières organiques avec surplus acceptés

A : 30 oct., 13 nov., 27 nov. | B : 30 oct., 13 nov., 20 nov.
C : 31 oct., 14 nov., 28 nov. | D : 31 oct., 14 nov., 28 nov.
E : 31 oct., 14 nov., 21 nov. | F : 31 oct., 14 nov., 21 nov.



Ces collectes avec surplus de matières organiques acceptés sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité. Les surplus doivent être déposés dans un contenant réutilisable identifié « Résidus verts », dans un sac de papier ou dans un sac de plastique translucide.

Lors de ces collectes, les surplus sont acceptés en quantité illimitée.



Pour connaître toutes les dates des collectes de matières organiques avec surplus acceptés, repérez le bac brun accompagné d'un « + » dans le calendrier des collectes.

Collecte des encombrants

A/B : 24 octobre | C/D : 22 octobre | E/F : 23 octobre

La collecte des encombrants permet de se départir d'appareils ménagers, réfrigérateurs et électroniques, de meubles de grandes dimensions et de tout objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb).

Les matelas et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ne sont pas ramassés lors de cette collecte. Les matelas doivent être jetés aux déchets, quant aux CRD, ils sont acceptés aux écoparcs.

En tout temps, consultez le Bottin vert disponible sur notre site web pour trouver le bon endroit où vous départir de vos objets désuets.

La Semaine québécoise de réduction des déchets aura lieu du 20 au 28 octobre. Chaque année, il s'agit d'une occasion de repenser ses habitudes de consommation en favorisant la réduction à la source et le réemploi. La collecte des encombrants permet justement de valoriser des items que vous n'utilisez plus et dont les matières pourraient avoir une seconde vie. N'hésitez pas à faire le tri à la maison et à y participer en grand nombre!

Changement de la fréquence de la collecte des matières organiques : aux deux semaines pour l'hiver

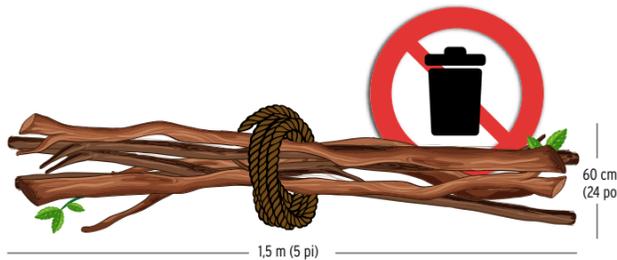
A/B : à partir du 20 novembre | C/D/E/F : à partir du 21 novembre

En période hivernale, soit entre la mi-novembre et la mi-avril, la collecte des matières organiques sera offerte toutes les deux semaines, puisque bien moins de matières seront déposées dans le bac brun (aucun résidu vert). Cela ne devrait entraîner aucune nuisance, puisque les températures froides limiteront les odeurs et les indésirables.

Collecte des branches

A/B : 28 novembre | C/D : 26 novembre | E/F : 27 novembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Pour toutes les collectes, les bacs ou les contenants doivent être déposés en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. Pour plus d'information, visitez le ville.repentigny.qc.ca/collectes.

Et les feuilles en trop ?

Les feuilles qui couvrent les terrains à l'automne sont des résidus verts et doivent désormais être déposées dans le bac brun. Toutefois, si elles sont laissées au sol, les feuilles peuvent devenir un puissant fertilisant pour la pelouse.

Le feuillicyclage est une méthode d'entretien simple qui permet de nourrir sa pelouse grâce à l'engrais naturel présent dans les feuilles mortes. Elle est écologique et économique, sans compter qu'elle permet d'éviter le raclage.

Pour pratiquer le feuillicyclage, il suffit de déchiquter les feuilles sèches à l'aide d'une tondeuse dès qu'elles commencent à tomber. Il est recommandé de tondre fréquemment afin d'éviter que les feuilles ne s'accumulent et qu'elles n'endommagent la pelouse.

Les minéraux contenus dans les feuilles peuvent également enrichir les plantes. Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de l'automne pour étendre le terreau dans les plates-bandes, puisque c'est à cette période que les plantes entrent en dormance.



Info-environnement répond à vos questions

Pourquoi une collecte des déchets aux deux semaines ?

Avec l'arrivée de la collecte des matières organiques, moins de 5 % des déchets générés sont destinés aux ordures ménagères. Une récurrence aux deux semaines s'avère donc suffisante.

Qu'arrive-t-il avec les surplus de résidus verts (feuilles mortes) ?

La collecte des matières organiques est mécanisée. C'est pourquoi les surplus placés à côté du bac brun ne sont pas ramassés. Toutefois, afin d'accommoder les résidents, des collectes avec surplus acceptés sont offertes au printemps et à l'automne, lorsque les résidus verts sont produits en grande quantité. Ils sont alors ramassés en quantité illimitée et doivent être déposés dans des sacs de papier, des sacs translucides ou des contenants réutilisables identifiés « Résidus verts ».

Repérez les icônes du bac brun avec « + » dans le calendrier des collectes.

Les sacs compostables sont-ils traités dans les centres de compostage ?

Les sacs certifiés compostables sont acceptés à la plateforme de compostage qui est adaptée pour les traiter. Ils suivent le même processus de décomposition que les matières qu'ils contiennent. La Ville favorise la réduction à la source et c'est pourquoi elle encourage d'abord ses citoyens à déposer leurs matières en vrac dans le bac.

Qu'arrive-t-il des indésirables causés par la présence du bac brun ?

Il faut rappeler que les matières organiques passent simplement du contenant à déchets au bac brun. Un bon entretien du bac brun permet de contrer les indésirables. De nombreux trucs sont disponibles sur le site internet de la Ville à cet effet, ainsi que dans le dépliant remis à chaque citoyen.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 novembre 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Ligne pour les médias	450 470-3100

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :

Tirage :